

Le centre Cnam Paris accompagnateur de votre évolution professionnelle

!

Notre force : proposer un parcours individualisé mobilisant plusieurs dispositifs dont la VAE, la VAPP et la VES. Ces trois dispositifs de valorisation de l'expérience professionnelle et personnelle, permettent une reconnaissance des acquis de formation. Vous pouvez les utiliser séparément ou de manière combinée afin de servir votre projet professionnel et ce, sur l'ensemble de l'offre de formation du centre Cnam Paris.

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) vous permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme grâce à vos acquis d'expérience !

La Validation des Acquis de l'Expérience est un dispositif permettant de faire reconnaître des compétences et des connaissances acquises au cours d'une expérience professionnelle. Cette démarche permet de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle inscrit au répertoire nationale des certifications (RNCP). Cette reconnaissance officielle d'un savoir-faire ou d'une compétence vous permet de valider entièrement un diplôme par la voie de la VAE ou partiellement en suivant des modules de formation complémentaires pour obtenir un diplôme du Cnam. Selon les acquis de l'expérience, vous pouvez entièrement valider un diplôme par la voie de la VAE ou partiellement en suivant des modules de formation complémentaires pour obtenir une certification. La VAE contribue également à l'accès au diplôme dans le cadre d'une reconversion professionnelle car elle vous évite de suivre l'intégralité d'un cursus de formation, parfois très long, alors que vous maîtrisez déjà une partie des compétences requises pour la certification visée.



Pour en savoir plus :

[Consultez la plaquette VAE](#)

[Le dispositif VAE au centre Cnam Paris](#)

[Consultez le calendrier des jurys](#)

La Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)

La Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) vous donne accès à une formation supérieure !

La Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) vous donne accès à une formation supérieure sans en avoir les prérequis académiques. C'est une procédure de dérogation pour reprendre des études dans l'enseignement supérieur. Elle vous dispense d'avoir le diplôme prérequis pour entrer dans le niveau de formation souhaitée, grâce à la prise en compte de votre expérience professionnelle et/ou personnelle en lien direct avec le diplôme visé. La VAPP permet la reprise d'études à des niveaux supérieurs de formation.



Pour en savoir plus

[Consultez la plaquette VAPP](#)

[Le dispositif VAPP au centre Cnam Paris](#)

La Validation des Etudes Supérieures (VES)

La Validation des Etudes Supérieures (VES) : gagnez du temps en réduisant la durée de votre formation !

La Validation des Etudes Supérieures (VES) vous fait gagner du temps en réduisant la durée de votre formation ! En fonction des formations suivies tout au long de votre parcours professionnel en France et à l'étranger, vous avez acquis des crédits de formation (ECTS). Même si ces formations n'ont pas été sanctionnées par un diplôme, vous pouvez les faire valoir pour poursuivre ou obtenir tout ou partie d'un diplôme du centre Cnam Paris.



Pour en savoir plus :

[Consultez la plaquette VES](#)

[Le dispositif VES au centre Cnam Paris](#)

Découvrez les chiffres de la validation d'acquis au centre Cnam Paris

La validation des ac

(V

el
(données du 1er sept

1 256 participants
aux réunions
d'information collective

2 256 demandes de
conseils VA
(valoriser les besoins des publics)

80 % d'admissions suite à
recevabilité



CCP - Services d'appui à la direction - Cellule Communication - Juin 2023

Découvrez les chiffres de la validation des études supérieures au centre
Cnam Paris

La validation d

(données du

40

réunions et ateliers
organisés sur site
et en ligne

529

participants
à nos réunions d'information

157

participants
à nos ateliers

Ta
réuss

CCP - Services d'appui à la direction - Cellule Communication - Juin 2023

Tarifs des prestations d'accompagnement (VAE, VAPP, VES) 2023-2024

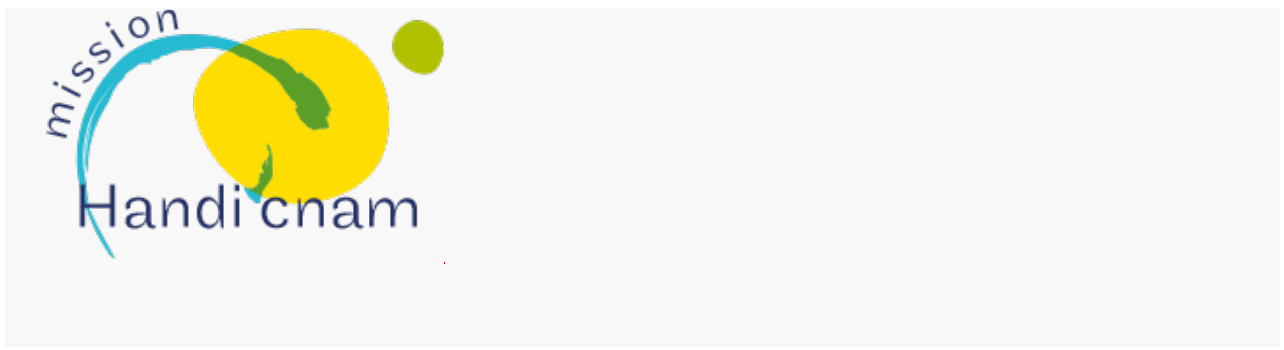


Inscrivez-vous sur DIV@, plateforme nationale d'inscription et de suivi des dossiers VAE et VAPP du Cnam



Vous êtes en situation de handicap?

Nous vous accueillons de manière adaptée dans nos locaux.
Pour aller plus loin, [visitez le site de la mission Handi'Cnam](#) :



https://www.cnam-paris.fr/cnam-paris/valider-ses-acquis-au-cnam-paris-1411782.kjsp?RH=vae_bis